

Culture

La mise en garde des collectivités sur les financements privés

Dans un communiqué diffusé le 13 avril, la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) s'inquiète de voir préconiser, « rapport après rapport », le recours aux financements privés. L'association d'élus fait notamment référence aux récents travaux sur le développement du mécénat, le financement du spectacle vivant et le soutien aux librairies indépendantes (*). « Une manne d'argent privé est convoitée », constate la FNCC, qui redoute qu'un « doute » s'insinue « quant à la nécessité de l'engagement public en faveur de la culture et des arts ».



Philippe Laurent, président de la FNCC, pointe le risque de recul de certains acteurs publics.

Leurre

Or, plaide la FNCC, depuis le programme du Conseil national de la Résistance jusqu'à la numérisation du patrimoine, « la France a affirmé la responsabilité majeure de l'implication des pouvoirs publics pour les arts et la culture ». « Nous ne sommes pas opposés à l'introduction de fonds privés dans le secteur culturel. Mais nous pensons que certains se leurrent sur leurs potentiels, commente le président de la FNCC, Philippe Laurent. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une solution miracle, comme le laissent penser ces rap-

ports. Nous redoutons que, à la longue, ce type d'arguments encourage certains acteurs publics à renoncer à leurs engagements financiers par facilité. » *Hélène Girard*

(*) « Les nouveaux défis du mécénat culturel » (rapport n° 4358 de l'Assemblée nationale), « Financement du spectacle vivant » et « Soutenir la librairie pour consolider l'ensemble de la chaîne du livre » (rapports remis au ministre de la Culture)